

Image not found or type unknown



Fonction publique hospitalière

Par **marcomal**, le **14/07/2010** à **11:21**

Bonjour,
2 questions en une...
Je suis titulaire du poste, travaille tant de nuit que de jour, et un week-end sur deux.
-Je pose mes congés annuels. Ceux-ci empiètent sur un week-end de travail. On m'oblige à rendre ce week-end. Je travaille donc 3 dimanches d'affilée pour permettre aux autres collègues de partir en CA. à leur tour.
Ce fonctionnement est-il normal?
-On me propose de planifier à l'année mes possibilités de CA. en m'obligeant à ne pas empiéter sur les week-ends de travail pour ne pas avoir à les rendre...Qu'en pensez-vous?
Merci par avance de vos réponses et de vos conseils,
Cordialement.